

L'ENGAGEMENT CONTRE LA PAUVRETÉ EN BOLIVIE

Matilde Alonso Pérez

Université Lyon 2

Introduction.

Aux cours des années soixante-dix, au moment même de l'entrée dans la vague libérale, la théorie du développement se dissémine dans des champs spécialisés : économie du travail, économie publique, finance internationale, économie industrielle... Par la suite, les crises d'endettement des années quatre-vingts réorganisent les priorités de développement vers l'équilibre, et la pluralité des théories se réduit au profit de la théorie néoclassique ou des variantes néo-keynésiennes. On aborde ainsi une autre période dans l'étude du développement qui est dominée par certaines réussites industrielles des pays à stratégie ouverte. Du même coup, la théorie néoclassique s'est renouvelée.

De l'analyse des théories les plus importantes sur le développement qui inspirent l'analyse de la réalité, et la formulation des politiques de développement ressortent essentiellement deux éléments théoriques : les programmes d'ajustement et les théories du développement endogène. Les premiers ont reconnu la nécessité d'intégrer aux dimensions et aux problèmes macro-économiques, les aspects politiques, sociaux et environnementaux ; et les théories du développement endogène reconnaissent d'emblée le rôle des facteurs non économiques dans le processus du développement¹.

La Bolivie est un exemple de conjonction des ces deux politiques. D'abord elle a subi un programme d'ajustement structurel qui a ramené les données macroéconomiques à un niveau digne d'être mis comme exemple par le Fonds Monétaire International. La réussite macroéconomique n'a pas empêché une pauvreté endémique qui fait actuellement de la Bolivie un des pays le plus pauvre de l'Amérique latine. Pour remédier à cette situation, la théorie du développement endogène est venue se situer comme un élément indispensable de la politique bolivienne.

Ce travail montre la conjonction des politiques macroéconomiques et les politiques de développement endogène : la dégradation économique, la réalité de la pauvreté et le rôle des politiques endogènes.

La pauvreté en Bolivie : situation et diagnostic

Malgré les importantes ressources naturelles, et un énorme potentiel agricole, la Bolivie, comme nous l'avons déjà remarqué, est l'un des pays les plus pauvres, voire le plus pauvre, d'Amérique du Sud. La quasi-totalité des indicateurs socio-économiques la classe en effet tout en bas de l'échelle sociale des pays de cette partie du monde ; seul Haïti

¹ ALONSO, Matilde, *Desarrollo y cooperación*, Tirant lo Blanch, Valencia, 1999.

réalise un plus mauvais score. La révolution de 1952, qui était censée améliorer la situation des paysans et des petits propriétaires fonciers *via* une réforme agraire, n'a pas modifié la structure économique du pays ni les conditions de vie de ses habitants.

En 1985, l'économie bolivienne s'est effondrée, le PIB par habitant avait perdu plus de 20% depuis 1980, l'hyperinflation atteignait 24 000% et le déficit était passé à environ 25% du PIB. A cette date, les nouveaux gouvernements démocratiques, en vue de surmonter la crise, ont lancé dans le cadre de la « nouvelle politique économique », un vaste programme de stabilisation et d'ajustement structurel. Dès 1986, ce programme a bénéficié d'un large soutien de la part du FMI et de la Banque mondiale. Comme dans d'autres pays qui ont engagé des réformes, la nouvelle politique économique prévoyait la libéralisation de la plupart des prix, la déréglementation du marché du travail et du commerce extérieur, l'instauration d'un taux de change unique et la réduction du déficit public par la limitation des dépenses, principalement dans l'administration publique et au sein des entreprises d'Etat, ainsi qu'une réforme fiscale destinée à améliorer les finances publiques dans une perspective de long terme et à tous les niveaux.

Cette nouvelle politique s'est fondée sur une réforme du pouvoir, avec le passage d'un Etat traditionnel, propriétaire du pays, à un Etat ayant pour vocation de fournir les services publics de base et un cadre stable pour le secteur privé. La participation et la décentralisation ont remplacé les principes anciens qui régissaient l'Etat et l'administration publique. Une des mesures exemplaires a été le démantèlement de la COMIBOL (Conglomérat des mines de Bolivie). Quelque 23 000 personnes employées par ce conglomérat national de production d'étain, soit plus de 75% de ses effectifs, ont été mises à pied. D'autres réformes, portant sur le nombre et les salaires des fonctionnaires, devaient suivre. Toutefois, l'Etat bolivien a axé ses efforts sur l'allègement des coûts sociaux de cette nouvelle politique, sachant qu'une dégradation supplémentaire des conditions de vie de la population ne serait pas supportable et que des troubles risqueraient de menacer la stabilité politique et le processus de démocratisation du pays.

Les résultats des premières mesures de stabilisation et d'ajustement sont apparus pratiquement d'emblée. L'inflation a fortement reculé après 1986, et le déficit du secteur public a été maîtrisé, en grande partie grâce à la reprise des mouvements de capitaux et de l'aide au développement provenant de l'étranger. La croissance a pris un tour positif en 1987 et avoisine dès lors 4% en moyenne par an. Néanmoins, malgré ces progrès, la nouvelle politique économique a peu contribué à réduire réellement la pauvreté et à rendre plus équitable la répartition du revenu. Tout au contraire, les différents indicateurs ont eu tendance à se détériorer, du moins pendant les premières années de la reprise économique.

En 1993, une deuxième vague de réformes a été lancée. Ainsi sont venues s'ajouter des réformes constitutionnelles et administratives, à l'appui des réformes structurelles : la privatisation des grandes entreprises d'Etat, la participation de la population et la décentralisation de l'administration publique, et une réforme de l'éducation. Ces nouveaux efforts se sont accompagnés d'une réduction de la dette et de son service, notamment par un rééchelonnement à des conditions privilégiées. Malgré divers problèmes politiques et revers économiques, ces mesures ont créé une base solide pour une vaste stratégie de réduction de la pauvreté. Cette stratégie se fonde sur une approche de grande portée et un programme intégré de réformes politiques, juridiques, administratives, financières et sociales. Elle vise

des groupes et des secteurs prioritaires : femmes, indiens, enfants, d'un côté, et santé, éducation, infrastructure sociale, de l'autre). Elle associe une combinaison d'approches tirées par la demande et orientées sur l'offre : accroissement du revenu des pauvres pour faire participer les groupes cibles à l'élaboration et à la réalisation des projets. Et elle associe des mesures recherchant des solutions immédiates aux problèmes de pauvreté et des mesures devant amener des changements structurels à moyen et long terme

Cependant, la stratégie de lutte contre la pauvreté bute contre l'insuffisance des moyens humains et institutionnels pour mettre en marche les programmes de réformes, et une dépendance accrue envers l'aide étrangère ; par ailleurs, il existe des attentes grandissantes des groupes cibles à propos de la rapidité d'obtention de résultats tangibles. Malgré cela, et malgré la persistance des conflits sociaux, le programme de l'Etat bolivien a réussi à réduire la pauvreté et à améliorer les conditions de vie des pauvres par le niveau d'instruction, mais aussi par le système de santé. La participation des groupes cibles s'est bien améliorée, notamment aux niveaux local et communautaire, et en particulier parmi les populations autochtones. Par ailleurs, il existe des inquiétudes au sein des organismes donateurs, concernant la façon de remédier à certains des points faibles, et en particulier la question de la viabilité à long terme².

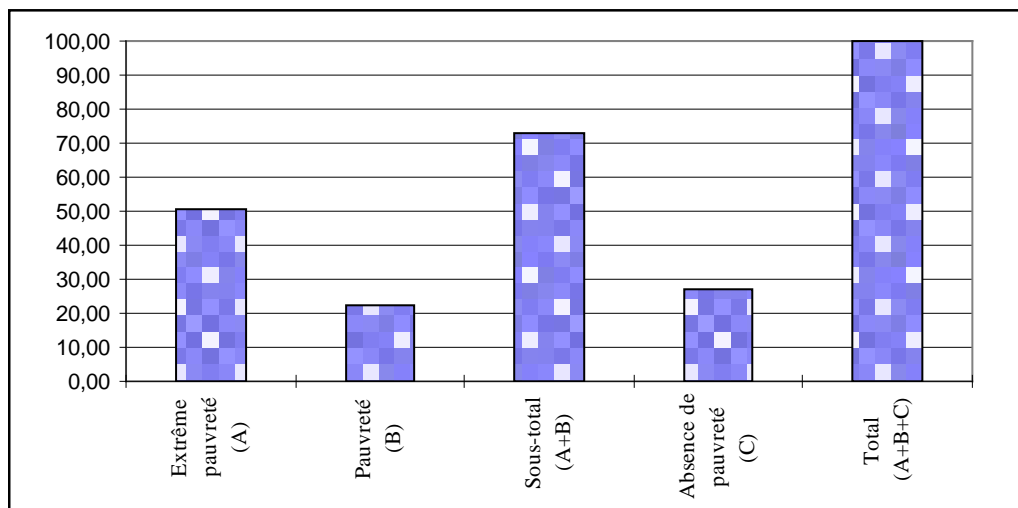
Les expressions quantitatives de la pauvreté en Bolivie.

Le Diagramme 1 indique qu'environ 60% des habitants des villes sont pauvres et que la moitié de ces 60% sont extrêmement pauvres ; la proportion est nettement plus élevée dans les zones rurales, qui arrivent à 88%, dont 90% vivent en dessous du seuil de pauvreté³. La population rurale représente 42% de la population totale bolivienne, en revanche, les zones rurales comptent près de 60% des pauvres et 55% des personnes extrêmement pauvres.

²GLEICH, Albrecht von, « Stratégies de lutte contre la pauvreté : l'expérience bolivienne », in HALVORSON-QUEVEDO, Raundi, et SCHNEIDER, Hartmut (Editeurs), *Combattre la pauvreté dans le monde. Stratégies et études de cas*, OCDE, Paris, 2000, p. 151.

³ La Banque mondiale (1990) établit le seuil de la pauvreté par la norme d'un dollar par jour, aux prix de 1985 et ajustée en monnaie nationale par un facteur de conversion de la PPA (pouvoir d'achat). L'extrême pauvreté quantifie l'amplitude de la pauvreté en mesurant l'écart entre les seuils de pauvreté et le revenu médian des pauvres.

Diagramme 1. Distribution de la pauvreté en Bolivie (1995).



Source : Elaboration personnelle à partir de Gleich (2000), p. 131.

Entre 1980 et 1996, la crise économique bolivienne conduit la population à une réduction de 0,7% par an, de la consommation privée par habitant, tandis qu'au niveau mondial il s'est produit une augmentation de 2,9% annuelle, et de 0,9% pour les économies à faible revenu. Il indique également que 16% des enfants boliviens de moins de 5 ans souffrent de malnutrition, tandis que tous les pays voisins (Argentine, Brésil, Chili, Paraguay, Pérou) présentent une meilleure situation.

Le taux de mortalité des moins de 5 ans s'est réduit entre 1980 et 1996, et est passé de 171 à 102‰. Ce taux est inférieur au taux moyen des économies à faible revenu, mais supérieur au taux moyen de toutes les économies du monde. D'autre part, l'espérance de vie à la naissance, exprimée en années de vie, se situe à peu près dans la moyenne des économies à faible revenu, mais elle est bien inférieure (6 ans) à la moyenne de toutes les économies du monde. Le taux d'analphabétisme des adultes est inférieur à celui des économies à faible revenu, cependant il est supérieur à celui des pays voisins.

Pour comprendre le climat social, il faut remarquer qu'entre 1980 et 1997 la population urbaine a augmenté de plus d'un million de personnes et que sa proportion par rapport à la population totale est passée de 46% à 62%. Ce glissement résulte des mauvaises conditions de vie en milieu rural bolivien, et constitue un vrai bouleversement dans la distribution de la population⁴, et une source des problèmes socio-économiques en milieu urbain.

Par rapport à la répartition du revenu ou de la consommation, la situation de la Bolivie est celle d'un pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure). Le coefficient de Gini⁵ en pourcentage avait une valeur de 42, en 1990, inférieure à celle du Brésil (60,1), du

⁴ Au niveau mondial et pendant cette période, la population urbaine est passée de 40 à 46% ; pour les économies à faible revenu, elle est passée de 22 à 28% ; et pour les économies à revenu élevé : de 75 à 78%.

⁵ Le coefficient de Gini mesure le degré de voisinage entre les observations dans une distribution. Il est appliqué au calcul de concentration des revenus. Il peut aussi servir à calculer la dispersion, c'est-à-dire l'écart des observations.

Chili (56,5), de la Colombie (57,2), du Paraguay (59,1) et du Pérou (44,9). En 1989, ce coefficient avait une valeur pour la France de 32,7.

L'expression des inégalités sociales est très forte par rapport à la distribution du revenu ou de la consommation par décile ou quintile. Ainsi, pour l'année 1990, les 10% les plus pauvres de la population bolivienne avaient 2,3% du revenu (0,8% au Brésil, 1% en Colombie, 1,4% au Chili, 0,7% au Paraguay et 1,9% au Pérou ; en France le pourcentage pour 1989 était de 2,5%). Par contre, 10% de la population la plus riche avaient 31,7% du revenu et 20% des plus riches presque la moitié du revenu national. Face à ces chiffres, 20% de la population la plus pauvre avaient seulement 5,6% du revenu national.

Du point de vue de l'éducation, la situation de la Bolivie est celle d'un pays qui présente un pourcentage de dépenses publiques d'éducation par rapport au PIB supérieur à ses voisins, mais supérieur aussi aux pays européens. En 1995, pour la Bolivie, ce pourcentage était de 6,6%, pour l'Argentine de 4,5%, pour le Paraguay de 2,9%, pour la France de 5,9% et pour l'Espagne de 5%. Cependant, le taux net d'insertion (% du groupe d'âge) en éducation primaire était en 1980 de 79%, et le nombre d'années de scolarité était inférieur de moitié à celui des pays européens (7 ans pour la Bolivie, 14 ans pour la France).

En 1990-95, la Bolivie consacrait à la santé publique un pourcentage du PIB qui était de la moitié ou d'un tiers de celui des pays industrialisés (2,7% face à 8% en France, 6% en Espagne). Seulement 60% de la population avait accès à l'eau salubre, en 1995 (100% en France, 78% pour toutes les économies, et 71% pour les économies à faible revenu). Le taux de mortalité infantile était encore très élevé malgré la forte réduction qui s'est produite entre 1980 et 96 (de 118 à 67‰ des naissances vivantes), et la mortalité maternelle était aussi très élevée (370 pour 100 000 naissances vivantes entre 1990 et 96, contre 15 en France). Il faut souligner que les moyennes cachent parfois en Bolivie des contrastes internes importants ; par exemple, en 1995, du total de la population qui avait accès à l'eau salubre, 72% étaient de la population urbaine, et 27% de la population rurale.

La lutte contre la pauvreté en Bolivie.

La pauvreté est un problème global en ce sens que les manifestations et les causes sont multiples. Il est évident qu'avant tout il s'agit d'une question économique, dont l'origine et les solutions ont une composante économique. Cependant, il existe aussi d'autres facteurs et circonstances sociales, éducatives ou culturelles décisives. C'est pourquoi, les programmes de lutte contre la pauvreté se proposent d'atteindre plusieurs buts. La Bolivie est un exemple de cette orientation, et sa politique anti-pauvreté bénéficie de plusieurs lignes d'action, telles que le fonds social d'urgence, le fonds d'investissement social, le plan « Changement pour tous », ainsi que d'autres programmes plus ponctuels que nous étudierons aussi par la suite.

Le Fonds social d'urgence.

Les politiques et stratégies de réduction de la pauvreté en Bolivie, au sens propre du terme ont été mises en œuvre dès 1985-1986, suite à la nouvelle politique économique. Le *Fonds social d'urgence* a ainsi été constitué en 1986, en tant que structure de développement proche de la présidence et indépendante des ministres chargés des affaires sociales : santé, éducation, logement et aménagement urbain. Ce fonds était alimenté exclusivement par des ressources externes (provenant principalement de la Banque mondiale) et devait servir de structure pilote visant à tester des méthodes efficaces de traitement des coûts sociaux liés au processus d'ajustement.

L'objectif premier du Fonds social d'urgence était de financer le plus rapidement possible des petits projets simples, proposés, élaborés et mis en œuvre par des organismes régionaux ou locaux dans les secteurs public, privé et associatif (ONG). Les projets qui répondaient à ces critères concernaient l'amélioration de l'infrastructure économique et sociale, la protection sociale (éducation, santé, etc.) et le soutien à la production, notamment dans le secteur informel, pour les micro-entreprises et les coopératives agricoles et minières. Du point de vue de son fonctionnement, le Fonds social d'urgence était conçu pour donner un revenu aux groupes cibles, en proposant des emplois sur une base temporaire ; il était orienté par les besoins exprimés par des organisations appropriées dans tout le pays ; et il était avant tout un intermédiaire financier dépendant de la participation active des secteurs privé et associatif.

Pendant sa période d'application, relativement courte, de 3 ans, le Fonds a approuvé 3000 projets (environ 180 millions de dollars). Quelque 20 000 personnes ont été associées aux projets qu'il a financés. Il a été aussi un outil pour orienter d'importantes ressources provenant de l'étranger et du gouvernement central vers de nombreux petits projets mis en œuvre par des organisations locales, des municipalités, des ONG, etc. Enfin, il a aidé à établir des relations entre pouvoirs publics et ONG. Il a néanmoins pâti de diverses carences, qui tenaient en partie à son caractère de programme d'urgence à durée limitée. Dans la perspective d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, les carences les plus graves ont été les suivantes : 1) en raison de son approche orientée vers la demande, il n'a pas ciblé les couches les plus pauvres de la population, c'est-à-dire celles qui ne disposaient pas de structures organisationnelles pour gérer des projets ; 2) il n'a pas pu assurer la viabilité à long terme des projets après la période de soutien apporté par l'étranger (Gleich, 2000, p. 135).

Le Fonds d'investissement social.

Le *Fonds d'investissement social*, qui a remplacé le Fonds social d'urgence en 1990, emprunte une voie différente puisqu'il est spécifiquement orienté vers 1) les services de santé, d'enseignement, d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour les pauvres ; 2) l'instauration d'une coordination entre les organismes qui travaillent dans le secteur social ; et 3) l'accroissement de l'aide extérieure destinée au secteur social. Par ailleurs, le nouveau Fonds tente un meilleur ciblage de la pauvreté, une meilleure sélection

des projets, un objectif de viabilité à long terme, et l'amélioration de la coordination entre les différents organismes.

En 1995, le Fonds avait approuvé plus de 2 000 projets représentant un montant de 160 millions de dollars, et plus de 1 200 projets étaient en cours de réalisation. La répartition par secteurs était la suivante : 47% pour l'enseignement (construction d'écoles et formation des professeurs), 20% pour l'assainissement de base (essentiellement distribution d'eau), 22% pour les services de santé. Environ 75% des projets concernaient les zones rurales et 25% les zones périurbaines. Plus de 80% des engagements du Fonds portaient sur des zones dont les habitants font partie des 50% les plus pauvres de la population, et plus de la moitié des moyens financiers étaient destinés aux 25% les plus pauvres. En 1995, une évaluation préliminaire des projets soutenus dans le cadre du Fonds a fait apparaître une amélioration significative de l'utilisation des structures sanitaires et un certain progrès dans la fréquentation de l'école.

Le Plan « Changement pour tous ».

Après le Fonds d'investissement social, un *Plan général de développement économique et social-Changement pour tous* (« *Cambio para todos* ») a été approuvé en 1994. Il a eu pour mission d'atteindre les objectifs suivants, de manière simultanée et interdépendante : 1) la croissance économique, qui découle des réformes structurelles et technologiques orientées vers la compétitivité ; 2) l'équité sociale et la réduction des déséquilibres extrêmes des conditions de vie, la participation, la reconnaissance de la diversité culturelle et la suppression de toute forme de discrimination ; 3) une utilisation respectueuse des ressources naturelles et de l'environnement ; et 4) le renforcement de la légitimité de l'Etat et de la bonne gestion des affaires publiques.

Dans le cadre institutionnel et stratégique du Plan général de développement du pays où se trouvaient énumérés les principes directeurs généraux, s'inscrivaient les réformes boliviennes de réduction de la pauvreté, notamment une réforme foncière et des politiques de croissance.

Agriculture : réforme foncière et législation.

En ce qui concerne la première : la réforme EPTA (« *Estrategia para la transformación de las tierras agrícolas* » - *Stratégie pour la transformation productive des terres agricoles*), elle est prioritaire et à long terme. En effet, l'agriculture reste en Bolivie une composante essentielle de l'économie (16% du PIB) et 40% de la population rurale du pays en vit en conditions de pauvreté.

La réforme de l'agriculture est destinée à : 1) améliorer l'utilisation des technologies existantes et nouvelles dans les domaines de la production, de la recherche, de l'enseignement et de la formation ; 2) accroître les investissements dans l'enseignement et la santé en zone rurale ; 3) renforcer l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et moderniser la gestion de la terre ; et 4) donner la priorité aux investissements dans la construction routière et l'irrigation.

La stratégie cherche à englober d'autres programmes de réforme ciblant les zones rurales, dont le *Programme national d'irrigation*, le *Programme de soins médicaux de base en zone rurale*, et le *Programme pour les enfants en zone rurale*. De surcroît, cette stratégie s'efforce de se déployer sous l'égide de la nouvelle politique globale de décentralisation et de redistribution, intitulée *Participation populaire*.

Cette réforme a révisé la législation rurale existante afin de mettre fin au développement de latifundios de plus en plus vastes et de moins en moins productifs dans les plaines de l'Est du pays, ainsi que de mettre fin à la réduction croissante de la taille des minifundios sur l'Altiplano, dans les Andes. Ces deux phénomènes menacent la survie d'un grand nombre de paysans et de communautés indiennes. Pour ce faire, a été mis en place en 1997 l'Institut national de la réforme agraire (INRA), et une nouvelle politique de peuplement, concernant 500 000 hectares, qui devrait profiter à 10 000 familles de migrants et à d'autres personnes à la recherche de terres.

Il existe toutefois un obstacle fondamental qui touche tous les processus de réformes en Bolivie : les déficiences et les insuffisances institutionnelles. Ainsi, le ministère de l'Agriculture a été dissous dès 1993, et ses fonctions réparties entre deux nouveaux ministères. Une telle décision n'a guère été efficace pour mettre en œuvre et gérer les réformes. Ce problème ayant été reconnu, le ministère de l'Agriculture a été rétabli depuis 1997.

La loi de participation populaire.

Comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, la participation à la prise de décisions, mise en marche en 1995, signifie un changement d'une énorme ampleur pour une société qui n'est pas habituée à l'autonomie administrative. C'est pourquoi sa mise en place se heurte à de nombreux problèmes : manque de clarté des fonctions et des responsabilités des entités, manque d'expérience et de formation. Cependant, il est admis que la crédibilité des politiques et des mesures destinées à réduire la pauvreté dépend fortement de la fiabilité des organismes exécutifs et de ceux qui sont à leur tête. Ce point est particulièrement important pour les Indiens qui, pendant des siècles, ont été trompés et privés de leurs droits par les classes dirigeantes et qui, à présent, ont du mal à faire confiance de nouveau aux autorités.

La réforme de l'éducation.

Il est admis qu'un niveau d'instruction insuffisant fait partie des indicateurs les plus significatifs et les plus visibles de la pauvreté. C'est la raison pour laquelle la réforme de l'éducation figure en bonne place dans la plupart des programmes de réduction de la pauvreté. L'amélioration et l'extension de l'éducation constituent le facteur numéro un d'accroissement des opportunités d'emplois et du revenu. En outre, un niveau d'instruction plus élevé fait diminuer indirectement la pauvreté, par exemple par la réduction de la mortalité maternelle et infantile, par la réduction de la taille moyenne de la famille, par

l'allongement de l'espérance de vie, mais aussi par la participation accrue à la vie culturelle et publique.⁶

Les zones rurales à population indienne étaient auparavant les plus négligées, avec un taux d'analphabétisme compris entre 23% (pour les hommes) et 50% (pour les femmes). Le taux d'illettrisme des zones rurales était encore plus élevé : 58% parmi la population masculine et 70% parmi la population féminine, contre 20% et 27%, dans les zones urbaines, respectivement.

Sur le terrain, les parents et les communautés étaient la plupart du temps tenus à l'écart et exclus du cadre scolaire, et non autorisés à participer à la définition des contenus pédagogiques, entre autres. La répartition des ressources privilégiait l'enseignement primaire (41%) par rapport au secondaire (9%). Les universités recevaient, elles, 30% de ces fonds, et l'administration 20%.

La loi bolivienne de 1994 sur la réforme de l'éducation doit amener les grandes évolutions qualitatives et quantitatives suivantes : 1) création d'un cadre institutionnel décentralisé et souple ; 2) participation des communautés locales au processus éducatif ; 3) rationalisation du financement du secteur de l'éducation ; 4) amélioration de la gestion des universités publiques ; 5) prise en compte de la diversité culturelle et linguistique (*éducation interculturelle bilingue*) ; 6) réforme des programmes de formation des enseignants et des programmes scolaires ; 7) modernisation de l'infrastructure existante et mise en place d'une infrastructure supplémentaire.

La réforme de l'éducation en Bolivie constitue un instrument à long terme (elle devrait s'étendre sur 20 ans). La nouvelle approche pédagogique (le constructivisme), qui fait du professeur traditionnel autoritaire un *porteur de savoir*, limite les pouvoirs de l'enseignant et doit faire part d'une attitude nouvelle, fondée sur la participation. En associant les langues et les cultures indiennes, les réformes favoriseront une nouvelle identité bolivienne et l'édification d'une société civile plus démocratique et tolérante.

Conclusion.

Notre analyse a permis de montrer la situation socioéconomique et socio-politique que la Bolivie a vécu après l'application des politiques d'ajustement de la « década perdida ». Il est vrai que les conséquences de ces politiques résultent aussi des caractéristiques internes du pays. Cependant, notre analyse permet une réflexion plus large sur leur application.

Il s'agit des politiques capables de résoudre certains problèmes macroéconomiques et de rétablir les principaux équilibres internes et externes qui sont vraiment importants dans une économie mondialisée. Cependant, comme il montre ce travail, il y a plusieurs raisons pour lesquelles ces politiques sont insuffisantes, et surtout mal orientées. Il s'agit des politiques ciblées sur le court terme. C'est pourquoi elles n'assurent pas la continuité des équilibres macroéconomiques. Pour garantir l'avenir des équilibres, il est nécessaire d'établir une base socioéconomique forte et durable, c'est-à-dire un tissu économique et

⁶ Banque mondiale *Rapport sur le développement dans le monde. Le Savoir au service du développement*, Banque mondiale - Editions Eska, Paris, 1999.

social capable de faire démarrer les mécanismes et les ressources économiques et humains existant dans les pays en développement. Ici se trouve justement la place que les politiques de développement endogène doivent occuper. Elles ont pour objectif de construire et de dynamiser la structure économique. Cependant, pour y arriver, il faut que cette dernière n'ait pas été détruite par l'application des politiques d'ajustement.

Bibliographie

- ALONSO, Matilde, *Desarrollo y cooperación*, Tirant lo Blanch, Valencia, 1999 a.
- ALONSO, Matilde, *Pensamiento económico y economía social*, Tirant lo Blanch, Valencia, 1999 b.
- ASSIDON, Elsa, *Les théories économiques du développement*, La Découverte, Paris, 1992.
- AZAM, Jean-Paul, et MORRISON, Christian, « La faisabilité politique de l'ajustement en Côte d'Ivoire et au Maroc », Série *La faisabilité politique de l'ajustement*, 1994, OCDE.
- BM, *Rapport sur le développement dans le monde : la pauvreté*, Oxford University Press, Oxford, 1990.
- BM, *Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Lutter contre la pauvreté*, Banque mondiale, 1999 a.
- BM, *Rapport sur le développement dans le monde. Le Savoir au service du développement*, Banque mondiale - Éditions Eska, Paris, 1999 b.
- BOUIN, Olivier, « La privatisation dans les pays en développement : réflexion sur une panacée », *Cahiers de politique économique*, avril 1992, n° 3, OCDE.
- BOYER, Robert, *La théorie de la régulation : une analyse critique*, La Découverte, Paris, 1986.
- BRASSEUL, Jacques, *Introduction à l'économie du développement*, Armand Colin, Paris, 1989.
- BRESSER Pereira, Luiz Carlos, et al, *Las reformas económicas en las nuevas democracias. Un enfoque socialdemócrata*, Alianza editorial, Madrid, 1993.
- CAD, *Coopération pour le développement. Rapport 1998*, OCDE, Paris, 1999.
- CAD, *Critères d'auto-évaluation des agences d'aide en matière de développement des capacités*, OCDE, Paris, 1999.
- CARDOSO, F.H., et FALETTO, E., *Dependencia y desarrollo en América Latina*, Siglo XXI, Mexico, 1971.
- CHENERY, H.B., *Changement des structures et politique de développement*, Economica, Paris, 1981.
- DELLER, Jean-Paul, « Une urbanisation andine » in Rivière, Hélène, *L'Amérique du Sud au XIX^e et au XX^e siècles. Héritages et territoires*, Armand Colin, Paris, 1993, p. 137-157.
- GLEICH, Albrecht von, « Stratégies de lutte contre la pauvreté : l'expérience bolivienne », in HALVORSON-QUEVEDO, Raundi, et SCHNEIDER, Hartmut (Editeurs), *Combattre la pauvreté dans le monde. Stratégies et études de cas*, OCDE, Paris, 2000, pp. 127-154.
- HIRSCHMAN, A.O. (Dir), *Controversia sobre Latinoamérica*, Editorial del Instituto, Buenos Aires, 1963.
- HIRSCHMAN, A.O., *A Bias for Hope : Essays on Development in Latin America*, Yale University Press, New Haven, 1971.
- HIRSCHMAN, A.O., *Desarrollo y América Latina. Obstinación por la esperanza*, FCE, Mexico, 1973.
- HIRSCHMAN, A.O., *Development Projects Observed*, Brookings Institution, Washington, D.C., 1967.
- HIRSCHMAN, A.O., *Enfoques alternativos sobre la sociedad de mercado y otros ensayos más recientes*, FCE, Mexico, 1989.
- HIRSCHMAN, A.O., *Enfoques alternativos sobre la sociedad de mercado y otros ensayos más recientes*, FCE, Mexico, 1989.
- HIRSCHMAN, A.O., *L'Economie comme science morale et politique*, Gallimard/Seuil, Paris, 1984.
- HIRSCHMAN, A.O., *La stratégie du développement économique*, Editions ouvrières, Paris, 1964.
- INCHAUSTE, Christian, « Bolivie : ombres et lumières d'un pays émergent », *Problèmes d'Amérique latine*, La documentation française, janvier – mars 1998, n° 28, nouvelle série, pp. 57-70.
- JANVRY, Alain de, et al, « La faisabilité politique de l'ajustement en Equateur et au Venezuela », Série *La faisabilité politique de l'ajustement*, 1994, OCDE.
- JONES, Charles I., *Théorie de la croissance endogène*, De Boek Universités, Paris, 2000.
- LAVAUD, Jean-Pierre, « La Bolivie de la réforme », *Problèmes d'Amérique latine*, janvier - mars 1998, n° 28 nouvelle série, La documentation française, pp. 3-19.
- LEA PLAZA, Mauricio, et SANCHEZ, Vladimir, *Caminando al municipio productivo. El caso de Ravelo y Zudañez*, cammp.htm, 2000.

Matilde Alonso Pérez (2004) : « L'engagement contre la pauvreté en Bolivie », *Itinéraires. Mélanges offerts à Évelyne Martin-Hernández*, Presses Universitaires Blaise Pascal, CRLMC, pp 229-240.

- LEWIS, A. W., « Economic Development with Unlimited Supplies of Labour », *The Manchester School of Economics and Social Studies*, 1954, 22, pp. 139-191.
- MELLER, Patricio, 1992, « Ajustement et équité au Chili », Série *Ajustement et équité dans les pays en développement*, 1992, OCDE.
- MORENO JIMENEZ, J., « El otro desarrollo: Una nota sobre su viabilidad », *El Trimestre Económico*, avril – juin 1985, vol II, (2), n° 206, pp. 327-356.
- MORRISON, Christian, « Ajustement et équité », *Cahiers de politique économique*, janvier 1992, n° 1, OCDE.
- MORRISON, Christian, « La faisabilité politique de l'ajustement », *Cahiers de politique économique*, octobre 1996, n° 13, OCDE.
- NURSKÉ, R., *Problems of Capital Formation in Underdeveloped Countries*, Oxford U. Press, 1953.
- POLAK, Jacques J., « The Changing Nature of IMF Conditionality », Série *Documents techniques*, 1991, OCDE.
- RAINELLI, Michel, *La nouvelle théorie du commerce international*, La Découverte, Paris, 1997.
- RENARD-CASEVITZ, France-Marie, « Les peuples de l'Entre-Deux : des Andes à l'Amazonie » in Rivière, Hélène (dir.), *L'Amérique du Sud au XIX^e et au XX^e siècles. Héritages et territoires*, Armand Colin, Paris, 1993, p. 99-115.
- ROE, Alan, et SCHNEIDER, Hartmut, « Ajustement et équité au Ghana », Série *Ajustement et équité dans les pays en développement*, 1992, OCDE.
- SABEL, Charles F., « Los cambiantes modelos de eficiencia económica y sus implicaciones para la industrialización del Tercer Mundo », in : FOXEL, Alejandro, et al. (comps) : *Democracia, desarrollo y el arte de traspasar fronteras. Ensayos en Homenaje a Albert O. Hirschman*, FCE, Mexico, 1989, pp. 33-63.
- SCHNEIDER, Hartmut, et al., « Ajustement et équité en Côte d'Ivoire », Série *Ajustement et équité dans les pays en développement*, 1992, OCDE.
- SCITOVSKY, T., « Two concepts of External Economics », *Journal of Political of Economy*, avril 1954, 62.
- SEERS, D., *La teoría de la dependencia. Una evaluación crítica*. FCE, Mexico, 1984.
- SINGER, H.W., « The Distribution of Gains between Investing and Borrowing Countries », *American Economic Review*, mai 1950, vol. 40, p. 473-485.
- USSELMAN, Pierre, « Les Andes : risques naturels et savoir-faire » in RIVIERE, Hélène, *L'Amérique du Sud au XIX^e et au XX^e siècles. Héritages et territoires*, Armand Colin, Paris, 1993, pp. 87- 98.
- VILLEGAS QUIROGA, Carlos, « Bolivie : le MNR et les réformes économiques », *Problèmes d'Amérique latine*, janvier – mars 1998, n° 28, La Documentation française, pp. 43-56.